

Administration municipale · Rue de la Valle 19 · 2738 Court

032 497 71 10

contact@court.ch · www.court.ch

Heures d'ouverture:

Lundi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé
Mardi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 18 h 30
Mercredi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Jeudi	10 h 30 - 12 h 00	15 h 30 - 17 h 00
Vendredi	10 h 30 - 12 h 00	Fermé

JOURNAL COMMUNAL

N° 3 | JUIN 2018

ÉDITORIAL

Bienvenue aux nouveaux élus



*Chères lectrices,
chers lecteurs,*

Dans l'éditorial du journal communal de novembre 2017, j'évoquais les difficultés à renouveler les autorités communales et scolaires.

Les élections cantonales de mars dernier, avec un taux de participation avoisinant un petit 30 %, ont démontré que la politique, de manière générale, ne suscite plus grand intérêt.

Pourtant, 107 candidats du Jura bernois étaient en lice pour briguer un des 12 sièges du Grand Conseil réservés à notre région et 136 candidats briguaient un des 24 sièges du Conseil du Jura bernois.

Si l'intérêt pour un engagement politique semble plus marqué à l'échelon

cantonale, **la tâche communale n'est pas pour autant inintéressante.** Il s'agira dès lors de réfléchir à la question de savoir comment lui redonner ses lettres de noblesse.

Quoi qu'il en soit, les autorités municipales et scolaires courtisanes ont débuté la législature au grand complet, sans avoir dû faire recours à une élection libre.

Mesdames Anne Freudiger et Nathalie Schranz, ainsi que Monsieur Claude Béroud, sont venus rejoindre l'exécutif communal. Si la parité entre les gents féminine et masculine n'est pas encore atteinte, la proportion de femmes s'est renforcée. Les différences de sensibilité entre femmes et hommes apportent indiscutablement une dimension supplémentaire aux débats, dimension tant bien nécessaire que bénéfique.

Côté commission scolaire, Monsieur Lucien Schnegg a endossé le costume de Président. Il est entouré de Mesdames Sandra Schneeberger, Céline Hofer, Valérie Hostettmann et Malorie Loetscher. Seule Madame Tanja Hostettmann était candidate sortante. Madame Nathalie Schranz occupe le 7^e siège en qualité de représentante du Conseil municipal et assume le rôle de Vice-Présidente.

Je souhaite à toutes et à tous beaucoup de plaisir et plein succès dans l'accomplissement de leurs nouvelles tâches. Je suis persuadé que l'expérience sera positive et enrichissante pour chacune et chacun d'entre eux.

*Jean-Luc Niederhauser
Maire de Court*



Fête du village de Court



Comme chaque année au mois de juin, la fête du village aura lieu pour le plus grand bonheur des petits et grands. Cette manifestation est toujours un moment attendu et très sympathique. Un comité dynamique vous a préparé un joli programme. L'ouverture officielle se fera en musique avec la participation de l'Ecole de musique du Jura bernois, ainsi que les traditionnels discours. La scène sera à disposition de différents groupes de musique, comme The Hillbilys, tout au long du week-end.

Lors de l'édition 2017, les Courti-Games ont fait leur apparition avec grand succès. Le comité a

bien évidemment décidé de reconduire cette animation pour cette année. Que ce soit en famille, entre amis ou collègues, nous vous attendons nombreux le samedi après-midi pour un moment de défis, rigolade et amusement. Les animations ne vont pas manquer: course de pumptrack, tir, cross pour écoliers, parcours d'équilibre en halle, tombola, sans oublier les incontournables manèges.

Les sociétés du village, sans lesquelles la fête ne serait pas possible, vont à nouveau vous préparer de quoi vous nourrir avec plaisir et variété dans les cantines.

Un programme varié vous attend pour que cette fête soit belle et conviviale. Je remercie chaque société, membre du comité et toute personne donnant de son temps pour embellir la fête du village. Vous trouverez un aperçu du programme ci-contre. Au plaisir de vous voir nombreux...

*Nathalie Schranz
Conseillère municipale en charge
du dicastère des affaires culturelles*



Programme

Vendredi 22 juin 2018

- 18h30 Ouverture officielle en musique avec discours et apéritif
- 20h00 The Hillbilys

Samedi 23 juin 2018

- 8h00–16h00 Mini-marché des femmes paysannes
- 10h00–12h00 Course de pumptrack du VTT Montoz
- 13h00 Tir des écoliers
- 14h30–17h30 Courti-Games
- 18h30–19h30 Animation musicale
- 19h00 Résultats et prix des Courti-Games
- 20h00–00h00 Animation musicale

Dimanche 24 juin 2018

- 11h30 Tour gratuit des manèges
- 12h00 Apéritif offert
- 13h00–14h00 Lâcher de ballons
- 14h00 Inscription au cross (départ 15h00)
- 18h00 Résultats de la tombola

Statistiques des déchets 2017 de la Municipalité de Court

	Total (t)	Kg/habitant	Moyenne kg/habitant
Ordures	281,49	200,62	164,69
Encombrants	40,58	28,92	39,04
Balayage	22,56		
Tournées vertes	251,62	179,34	139,71
Papier	49,24	35,09	37,95
Carton	15,63	11,14	13,51

Les chiffres figurant dans la colonne «Kg/habitant» représentent le nombre de kilogrammes par habitant de la commune par déchets collectés. Quant à ceux figurant dans la colonne «Moyenne kg/habitant», ils représentent la moyenne de toutes les communes du périmètre Celtor par déchets collectés.

DÉCHETTERIE COMMUNALE DE COURT

Verre	48,55 t
Huiles usagées	200 kg
Fer blanc	3,25 t
Capsules à café	0,863 t
Ferraille (benne)	1,080 t

CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS

Voici une année que les conteneurs semi-enterrés ont été mis en service. Le Conseil municipal remercie la population pour sa discipline. Il rappelle que lorsqu'un conteneur est plein, les habitants sont invités à déposer leurs sacs à ordures dans un autre conteneur du village.

*Bernard Leuenberger
Conseiller municipal en charge du dicastère de l'hygiène publique*



Engagement d'un apprenti agent d'exploitation



Nicolas Fleury

Suite à une mise au concours, le Conseil municipal a engagé **Monsieur Nicolas Fleury** au poste d'apprenti CFC «agent d'exploitation, service conciergerie». Il entrera en fonction au 1^{er} août 2018.

Domicilié à Reconvilier, Monsieur Fleury est âgé de 24 ans et se montre très motivé à l'idée de pouvoir obtenir le certificat fédéral de capacité d'agent d'exploitation. Il sera

formé par Monsieur Stève Kaser, concierge des bâtiments communaux et titulaire d'une autorisation de former délivrée par le canton de Berne.

Les autorités communales se réjouissent de collaborer avec Monsieur Fleury et lui souhaite une cordiale bienvenue au sein du personnel communal. Puisse la population courtisane réserver un excellent accueil au nouvel apprenti !

Bastien Eschmann
Secrétaire municipal, responsable du personnel

Prochaine assemblée municipale

Quand ? Lundi 18 juin 2018, à 20 heures
Où ? Centre communal (grande salle)

Au terme de l'assemblée, un apéritif est offert.

ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes municipaux de l'exercice 2017
2. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 200'000 francs pour l'aménagement de 20 places de stationnement dans le cadre du plan de quartier en vigueur «Les Ravières – Les Condémines» (secteur PP5)
3. Discuter et approuver les modifications du règlement d'organisation de la Communauté scolaire de l'Ecole secondaire du Bas de la Vallée à Malleray
4. Communications du Conseil municipal
5. Divers

30 jours avant l'assemblée municipale, les comptes 2017 (point 1) et les modifications du règlement d'organisation de la Communauté scolaire de l'Ecole secondaire du Bas de la Vallée à Malleray (point 3) sont déposés publiquement à l'administration municipale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du guichet.

Révision totale du plan d'aménagement local



Le principal dossier actuellement traité au sein du dicastère de l'urbanisme n'est pas trop aguicheur, pas vraiment médiatique, j'en conviens.

Notre dossier de révision totale du plan d'aménagement local (PAL), sur lequel je m'attarde encore, n'est toutefois pas encore terminé.

Comme déjà expliqué, ce plan, établi en collaboration avec Messieurs Cueni (juriste) et Croptier (urbaniste) est important pour notre village, puisqu'il définit le règlement pour les constructions, ainsi que les zones (constructibles ou pas). À noter que de nombreuses communes du canton doivent également procéder à pareille révision.

Au stade actuel, une séance d'information a eu lieu au centre communal le 21 février dernier, et chacun a pu

s'exprimer et surtout, écrire à la commune durant une période définie.

Les quelques courriers reçus sont traités actuellement par le groupe de travail chargé de la révision du PAL. À l'issue de ce travail, le plan d'aménagement local sera transmis à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) pour examen préalable. Il sera ensuite déposé publiquement et c'est lors d'une prochaine assemblée municipale qu'il devra être validé par les citoyens. Il sera alors valable pour une quinzaine d'années.

Nous espérons que les citoyennes et citoyens soutiendront les autorités et le groupe de travail qui s'est beaucoup penché sur ce dossier et l'accepteront.

Le quartier de Sur-Frête est depuis quelques années controversé, c'est pourquoi cette zone a été revue. Elle

n'a toutefois pas été abandonnée car tous les voyants (vus par les professionnels) sont au vert. Le dialogue avec certains citoyens a été particulièrement difficile et ces derniers ne sont pas satisfaits. Sensibles à leurs revendications, nous restons persuadés que nous pourrions y aménager des habitations qui seront tout à fait idéales à cet endroit.

Nous savons que certaines personnes s'opposeront à ce plan, mais nous considérons que c'est pour l'ensemble de notre village que nous devons travailler.

Encore une fois, nous vous invitons à participer à la future assemblée qui devra valider ce projet.

Jacques Frei
Conseiller municipal en charge
du dicastère de l'urbanisme

«Ça se passe chez toi, tu savais?»

Suite à la soirée qui avait eu lieu en septembre 2017, nous, soussignés, avons invité tous les participants à une nouvelle rencontre à mi-décembre 2017. Une trentaine de jeunes étaient présents. Les axes de travail possibles furent présentés, à savoir: un projet de pose de filets pour la patinoire, une piste de descente vélo (DH pour les connaisseurs), une salle de bloc et un local culture. La thématique skate parc fut aussi mise en avant. Les intéressés purent s'inscrire dans des groupes de travail menés par les soussignés, qui, quittant la fonction communale, souhaitaient poursuivre cette aventure, ce que le Conseil municipal actuel accepta.

Au moment où nous écrivons ces lignes, fin avril, un travail de recherche (matériel, endroit, financement) a commencé. Un événement DH aura probablement lieu à la fin de l'été, affaire à suivre dans l'agenda communal. Une rencontre concernant la question des locaux à disposition (salle de bloc et local culture) a eu lieu le 26 avril 2018.

À relever que suite à l'annonce de dissolution de la Commission jeunesse au 31 décembre 2017, une demande de soutien financier fut adressée aux instances régionales et 2000 francs furent obtenus. Ils seront utilisés pour la réalisation de l'un ou l'autre des projets.

Hélène Burri et Arnaud Meister, anciens Conseillers municipaux Responsables du projet «Ça se passe chez toi, tu savais?»

Youth for understanding



L'association YFU Suisse, forte de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine des **échanges interculturels de jeunes**, ne poursuit pas de buts lucratifs et reçoit le soutien de la Confédération en tant qu'organisme de bienfaisance.

Chaque année, quelque 65 étudiants venant des quatre coins de la planète viennent en Suisse pour vivre une expérience d'échange. Agés de 15 à 18 ans, ils vivent au sein d'une famille d'accueil et fréquentent une école publique durant toute une année avec l'encadrement ou le soutien de YFU.

Youth for understanding recherche des familles qui sont intéressées à accueillir un-e étudiant-e d'échange et vivre ainsi une nouvelle approche de la compréhension interculturelle et du respect entre les peuples.

YOUTH FOR UNDERSTANDING
Echanges Interculturels



Pour plus d'informations:

www.yfu.ch · romandie@yfu.ch · 031 305 30 60

Anne Freudiger, conseillère municipale en charge du dicastère de la jeunesse

BÂTIMENTS – INFRASTRUCTURES

Travaux à entreprendre

CENTRE COMMUNAL



Suite à l'acceptation d'un crédit par l'assemblée municipale de décembre dernier pour l'installation d'un système de ventilation de la grande salle et du réfectoire du centre communal, cette installation, sauf imprévus, devrait être mise en service au mois d'août prochain pour le bien-être de tous les utilisateurs. Ainsi, le bruit en soirée sera grandement atténué du fait que les fenêtres resteront fermées et le confort des utilisateurs sera fortement amélioré et passera de l'insupportable au supportable. D'autre part, dès la rentrée scolaire 2018, l'école à journée continue prendra ses quartiers dans le bâtiment communal, ceci jusqu'à ce qu'une solution définitive d'hébergement soit trouvée.



Construction de la halle de gymnastique sur pilotis dans les années 30!

HALLE DE GYMNASTIQUE

Il est temps maintenant et de concert avec tous les utilisateurs, de réaliser un projet d'assainissement de la halle de gymnastique. En mai 2018, une séance de démarrage a eu lieu afin de définir les contours de cette rénovation et de cet agrandissement. Fin 2017, une analyse énergétique a été réalisée par un bureau spécialisé. En ce qui concerne la halle actuelle, les travaux qui nous attendent sont dans les grandes lignes: rénovation de la

Par exemple: le sol de la halle se compose d'un plancher sur des traverses, reposant sur de larges sommiers en béton, le tout sans isolation.

Le fait d'isoler le plancher convenablement permettrait une économie d'énergie potentielle de 11%!



toiture dans son intégralité, isolation du plafond et du plancher de la halle, changement des fenêtres, isolation des murs dans la mesure du possible et changement du système de chauffage, sans oublier bien sûr l'aspect visuel intérieur.

D'autre part, un agrandissement comprenant un local pour le matériel de gymnastique à plain pied, des sanitaires adaptés, un vestiaire, etc. devra voir le jour.

Au final, il s'agira de présenter un crédit à la population incluant un assainissement de notre halle de gymnastique, efficace sur le long terme, avec un agrandissement pour des locaux annexes adéquats. Ce projet ne prévoit pas de construction d'une nouvelle halle de gymnastique. Les utilisateurs actuels seront, dans une large mesure, satisfaits de cette rénovation/agrandissement.

*Daniel Bueche
Conseiller municipal en charge du dicastère des bâtiments et des infrastructures*

Rétrospective sur les dernières sorties des aînés



Les aînés de notre village représentent une part non négligeable de la population. La plupart sont nés au village ou y habite depuis longtemps. Une si grande proportion mérite bien que l'on pense à eux. Depuis des décennies, une course à travers la Suisse leur est proposée. Une petite croisière sur le Lac Léman ou sur le Lac des 4 cantons est toujours appréciée, sauf pour la participante qui se voit contrainte de faire signe depuis le quai, suite à une visite impromptue aux toilettes avant le départ. Les chutes de Giessbach, haut lieu touristique, sont à éviter désormais, car certains se souviennent parfaitement y être allés à maintes reprises. Un petit rappel de notre passé ou un peu de culture ne font jamais de mal. Le Musée Gruérien à Bulle, ou encore le Musée Baud à l'Auberson n'ont laissé personne indifférent. De plus, l'avantage avec ce genre de visite, c'est que si l'on n'a pas envie de voir, on peut rester dans le car. Sans oublier la gastronomie ; le choix d'un menu qui, nous l'espérons, ravira les papilles, est une priorité. Afin d'en bien profiter, pensez à prendre vos dentiers. Cependant, l'expérience a montré que le personnel est toujours prêt à envelopper la viande à l'emporter, même dans ce cas de figure. Selon l'adage, la musique adoucit les mœurs. Sauf quand le chef de gare a décidé de débarrasser son territoire de tout ce qui pourrait nuire aux nombreux usagers du chemin de fer...



Alors, vous qui avez 70 ans ou plus, prenez note dans vos agendas de la prochaine course le **mardi 11 septembre 2018** (deuxième jour de la semaine, pour ceux qui mélangent et se retrouvent en pyjama le mardi matin). Bien sûr, une invitation par lettre vous sera encore envoyée en temps voulu. Votre conjoint(e) est bienvenu(e) également, de même qu'un(e) accompagnant(e) moyennant une participation aux frais. Du personnel soignant ainsi que les autorités ecclésiastiques sont à disposition pour vous seconder en cas de besoin durant cette journée.

*Anne Freudiger
Conseillère municipale en charge des œuvres sociales*

JEUNESSE

Les jolies colonies de vacances

NOUVEAUX DÉFIS POUR LES COLONIES DE VACANCES DE LA VALLÉE DE TAVANNES (CVT)

Partir en randonnée une journée, jouer au loup-garou dans une salle éclairée aux bougies, spéculer au casino avec de la fausse monnaie, être aux corvées... Voilà d'un aperçu de ce que vivent en colonies les enfants de la vallée en âge de scolarité. Depuis 3 ans, Mario Bernasconi de Valbirse et Jonas Perrenoud de Fribourg ont repris les rênes du camp et se sont permis d'y apporter leurs idées.

AMENER UN COURANT D'AIR FRAIS

«Notre premier réflexe a été de revoir la structure de l'équipe d'accompagnants. Nous nous sommes rapidement rendus compte qu'une infirmière diplômée était indispensable», affirme Jonas. Il faut dire que le camp compte en moyenne 110 enfants. On peut comprendre qu'une personne responsable de soigner les petits bobos et gérer la posologie des médicaments ne soit pas de trop. Les directeurs ont aussi instauré une cuisine participative et supprimer la première soirée de bizutage qui ridiculisait les enfants, souvent

trop jeunes pour voir le 2^e degré dans le jeu.

DES OBJECTIFS CONTRADICTOIRES DIFFICILES À RÉCONCILIER

La mission des CVT était historiquement d'offrir 2 semaines de vacances aux enfants dont les parents n'avaient pas les moyens financiers de les y emmener. «Aujourd'hui, les choses ont un peu évolué, mais ce point-là restera toujours un des buts de la colonie», assurent les directeurs. Dans cette optique, conserver un prix abordable reste une priorité des communes organisatrices. Néanmoins, les coûts augmentent et finir dans les chiffres noirs n'est pas toujours facile.

DES SOLUTIONS PARTICIPATIVES

Sans entrée d'argent supplémentaire, les comptes 2018 s'annoncent déficitaires de plusieurs milliers de francs. Les communes financent 45 % du camp

et augmenter le prix du camp n'entre pas en discussion. «Aujourd'hui, seuls 5 % du camp est financé par des dons. Beaucoup de gens sont sensibles à ce que nous faisons, mais nous manquons de visibilité. C'est de ce côté-là qu'il faut chercher» témoigne Mario. Chaque petit don aura son importance pour le camp de 2018 à Davos.

Article co-rédigé par:

*Mario Bernasconi
Anne Freudiger, Conseillère municipale
en charge du dicastère de la jeunesse*



Coup de projecteur sur les travaux réalisés



Les travaux devraient être terminés à fin août 2018. En tant que responsable du cimetière et au nom du Conseil municipal, je tiens à remercier

la famille Buchser d'avoir accepté de céder une partie de son terrain à la commune. Sans cet accord, les aménagements n'auraient pas pu voir le jour. Je remercie également la paroisse réformée évangélique pour son soutien financier.

Bernard Leuenberger
Conseiller municipal en charge
du dicastère de la sépulture



*Vue sur la rampe menant à l'église.
Les personnes à mobilité réduite pourront accéder à l'église sans problème.
Ce moment était attendu depuis fort longtemps. Les marbriers et le fossoyeur auront aussi la tâche plus facile.*



Rampe d'accès menant à l'église.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

À la découverte de la bibliothèque...



Depuis plus d'un siècle, les citoyens de Court ont le privilège de pouvoir emprunter des livres chaque semaine auprès de notre bibliothèque communale, qui se trouve au rez-de-chaussée du petit collège, pour s'adonner au plaisir de la lecture. Que vous soyez un grand lecteur ou passionné de bandes dessinées, vous trouverez votre bonheur ! Plus de 4'000 livres sont disponibles, de styles très variés tels que des **autobiographies**, des **romans**, des **livres policiers**, des **documentaires animaliers ou sur la nature**, une collection impressionnante de **bandes dessinées**, la **bibliothèque rose** ou verte pour les jeunes lecteurs, ainsi que quelques **DVD**. Même les plus petits enfants trouveront des **livres remplis d'images** adaptés à leur âge.

L'abonnement annuel coûte la modique somme de 15 francs par adulte et par année. Les enfants empruntent les livres gratuitement.



Madame Marise Bueche, bibliothécaire depuis 1998, vous accueille avec son sourire tous les lundis. Elle est toujours à l'affût des nouveautés pour le plus grand plaisir des abonnés. Les livres sortent en librairie qu'ils sont déjà sur les étagères de la bibliothèque ! Depuis 20 ans et au fil de vos visites, elle connaît les goûts de lecture de chacun et met volontiers un livre de côté qui pourrait vous convenir. La Municipalité de Court remercie Madame Bueche pour son engagement dans la longévité, son investissement et son travail accompli avec joie.

Une autre manière de faire vivre et découvrir la bibliothèque se fait par un après-midi « Contes » qui est organisé une fois par année pour les enfants entre 3 et 10 ans. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux conteuses dont Jenay Costantini-Loetscher, enfant du village et illustratrice de plusieurs livres. Une cinquantaine d'enfants ont participé avec attention et ont apprécié les histoires et le petit goûter. Des soirées lectures ont également déjà eu lieu pour adultes.

Pour rappel, **la bibliothèque est ouverte tous les lundis de 15h à 19h**. Madame Bueche se fera un plaisir de vous conseiller. Les horaires des vacances ou fermeture exceptionnelle sont communiqués à l'entrée de la bibliothèque.

Comme vous pouvez le constater, toute personne aimant lire trouvera un livre adapté à sa convenance. Alors, si vous n'êtes pas encore abonné mais que vous désirez découvrir la bibliothèque communale, n'hésitez pas à vous y rendre prochainement. Merci à chaque citoyen abonné pour son soutien.

*Nathalie Schranz, Conseillère municipale
en charge du dicastère des affaires culturelles*

au cimetière



Un éclairage est prévu le long de la rampe supérieure, celle qui conduit à l'église.



Aménagement de 20 places de stationnement, dont une réservée aux handicapés.

INSTITUTIONS INTERCOMMUNALES

Présentation du home « La Colline »



Dans les 2 premières éditions, le journal communal s'est concentré sur les activités villageoises. Pourtant, la commune de Court est aussi membre de plusieurs syndicats de communes. L'un des plus connus et apprécié n'est autre que le home pour personnes âgées de « La Colline » à Reconvilier.

L'institution fut créée en plusieurs étapes :

1939: Les Municipalités du district de Moutier deviennent propriétaires de l'orphelinat « La Ruche » à Reconvilier.

1940: L'institution change d'affectation pour recevoir 12 pensionnaires, non plus des orphelins mais des personnes âgées. L'établissement s'appellera « Asile des vieillards du District de Moutier ».

1950: La construction d'un nouveau bâtiment est acceptée par les communes et sera réalisée sur les hauteurs à l'Est de Reconvilier en direction de Saules. Deux ans plus tard, il est inauguré.

1980: La planification cantonale demande que la capacité du home passe de 42 à 75 lits. Après étude, l'emplacement à la Rue de la Colline ne permet pas d'agrandissement aussi important.

1990: Inauguration du nouveau bâtiment de « La Colline » à la route de Chaindon.

2012: Premier coup de pioche pour l'agrandissement du home et sa rénovation. Il est inauguré trois ans plus tard.

Le syndicat de communes « La Colline » a pour mission d'accueillir les personnes âgées des 2 sexes conformément aux principes d'encadrement des personnes âgées édictés par la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale du canton de Berne.

Comme tout syndicat de communes, les organes de « La Colline » sont l'assemblée des délégués qui se réunit 2 fois par an, ainsi que le comité formé de 7 membres représentant équitablement chaque région du syndicat. Ce comité se réunit mensuellement ou plus selon les besoins. Il dirige l'établissement en collaboration avec le directeur, Monsieur Jean-Daniel Renggli.

Actuellement, le home comprend 91 chambres réparties entre 3 unités de gériatrie, 1 unité de psychiatrie, 1 chambre de vacances et 1 foyer de jour.

La Colline dispose de chambres très lumineuses. Chaque résident peut aménager sa chambre avec son propre mobilier. Chaque chambre possède son espace douche, WC, lavabo avec accès à l'étage par un ascenseur.

La Colline s'engage à procurer un ensemble de services variés et différenciés, ainsi qu'un environnement socio-hôtelier, un suivi médical et des soins adaptés et personnalisés. Elle favorise



une qualité de vie dans le respect du rythme de chacun, de ses besoins et de ses habitudes. La Colline s'investit à participer au maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie au travers du foyer de jour. Elle propose un lieu de restauration ouvert à tout public et un espace de rencontre inter-générationnel.

Le foyer de jour peut accueillir jusqu'à 12 personnes par jour tout au long de la semaine. Destiné aux personnes âgées vivant encore chez elles, mais fragilisées dans leur santé, le foyer de jour aide les personnes accueillies à mener aussi longtemps que possible une existence autonome dans leur environnement habituel. Le transport des participants est effectué par un minibus adapté aux personnes à mobilité réduite. Le home pourra renseigner toutes les personnes intéressées.

Claude Bérout
Conseiller municipal et membre
du comité de « La Colline »

ADMINISTRATION

Informations

FÊTE DU VILLAGE – RESTRICTION DE CIRCULATION

Le périmètre de la fête du village sera fermé à la circulation **du vendredi 22 juin dès 18 heures au dimanche 24 juin à 23 heures**. Une ouverture temporaire se fera le samedi et le dimanche de 6 à 11 heures.

VACANCES D'ÉTÉ

Le guichet de l'administration municipale fermera ses portes le **vendredi 13 juillet 2018 à 12 heures et les rouvrira le lundi 6 août 2018 à 10.30 heures**. Une **permanence téléphonique** sera assurée du **lundi au vendredi, entre 10.30 et 11.30 heures, au 032 497 71 12**.

SPORT

«Ça me dit marche»



Suite à l'impulsion du Service du sport du canton de Berne, une activité sportive sera mise en place par la commune et s'adresse à la population de toute la région. Un samedi matin par année, d'août à novembre et selon le calendrier établi, un village du Jura bernois proposera une marche ou une ballade accompagnée.

Celle-ci pourra être agrémentée de précisions sur l'histoire locale, les curiosités, etc. afin de promouvoir la région. Un rafraîchissement sera servi en fin de parcours.

Alors, n'hésitez pas à enfilez vos baskets et retrouvez nous le **samedi 15 septembre 2018 à 9h45, pour un tour de 1h30 – 2h00**. L'inscription gratuite se fera sur place. Toute personne motivée par l'encadrement du groupe ou la proposition d'idées est la bienvenue pour rejoindre le team d'organisation et préparer ensemble la manifestation; veuillez simplement vous annoncer auprès de l'administration municipale.

Anne Freudiger

Conseillère municipale en charge du dicastère du sport

URBANISME

Construction d'un centre commercial

Tous les habitants du village ont remarqué des travaux sur l'ancienne place de la scierie. Vous savez également presque tous que c'est la famille Schnegg qui construit sa nouvelle boucherie.



Les représentants communaux ont, à de nombreuses reprises, été questionnés pour connaître les raisons de l'arrêt des travaux de cette construction.

Nous pouvons vous informer que le permis de construire a été octroyé par la Préfecture du Jura bernois l'année dernière et qu'aucune décision d'arrêt des travaux n'a été rendue.

En accord avec Monsieur Nicolas Schnegg, nous précisons qu'un changement d'architecte a eu lieu, qui a nécessité un arrêt des travaux. Ces derniers devront reprendre au début de l'été.

Le bâtiment sera composé d'une boucherie, d'un magasin Denner Express et d'un café. Des discussions sont également en cours pour installer un bancomat.

Jacques Frei

Conseiller municipal en charge du dicastère de l'urbanisme



AGENDA

Agenda local – 2018

10 juin	Tournoi amical de pétanque de La Courtoise
18 juin	Assemblée municipale
22–23–24 juin	Fête du village
23 juin	Course pour enfants du VTT Montoz
5 juillet	Fête de l'école
1 ^{er} août	Brunch à la ferme des Rompeux
1 ^{er} août	Fête nationale à la patinoire, organisée par le CP Court
9 août	Tirs obligatoires au stand de tir
24 août	Fête populaire des Estivales musicales à la ferme des Rompeux
25 août–2 sept.	Estivales musicales
11 septembre	Sorties des aînés
15 septembre	Ça me dit marche
23 septembre	Tir de clôture au stand de tir
21 octobre	Brunch de la FSG Court
27 octobre	Vente de la paroisse réformée
25 novembre	Concert de la Fanfare
1 ^{er} –24 décembre	Fenêtres de l'Avent (Unicomart)
6 décembre	Saint-Nicolas sous le préau de l'école
7 décembre	Ouverture des prélocactions pour la saison théâtrale 2019
8 décembre	Friture de la société des pêcheurs de Court
10 décembre	Assemblée municipale
27–28 décembre	Kids parc à la halle de gymnastique

Plus de détails sur www.court.ch.